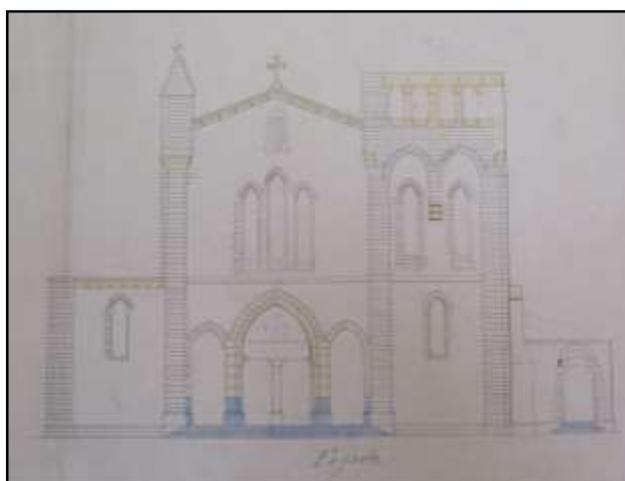


CARCASSONNE (Aude)
Eglise paroissiale Saint-Gimer
Inscription au titre des monuments historiques en totalité, le 11/03/2020



Située à l'ouest de la Cité de Carcassonne, l'église Saint-Gimer est dominée par la fortification. Installée à l'emplacement de l'ancienne barbacane d'Aude démolie en 1816, elle est dédiée à Gimer évêque de Carcassonne de 903 à 932. Au XIX^e siècle, la population du faubourg s'étant accrue considérablement en raison de la présence des manufactures de textile, une paroisse est créée en 1840 et l'ancienne chapelle trop exiguë est remplacée par une église entièrement nouvelle, œuvre d'Eugène Viollet-le-Duc, qui est alors chargé de la restauration de Saint-Nazaire et de la cité de Carcassonne. Parmi son œuvre d'architecte, on ne compte que trois édifices religieux : Saint-Denis-de-l'Estrée (Seine-Saint-Denis) de 1864 à 1866, Aillant-sur-Tholon (Yonne) de 1863 à 1867 et Saint-Gimer.

D'abondantes archives permettent d'appréhender l'histoire de la construction de Saint-Gimer : archives diocésaines de Carcassonne, archives départementales de l'Aude et archives de Viollet-le-Duc à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine à Paris.

La commande émane du conseil de fabrique et de l'évêque, mais l'église étant communale, la Ville accepte de participer pour un montant de 2000 F, elle trouve « Le projet grandiose et d'un prix trop élevé comparativement aux ressources de la paroisse ». Ces inquiétudes financières seront source de nombreux conflits : le maire, la fabrique et Viollet-le-Duc réclamant tour à tour la direction du chantier, qui est interrompu à deux reprises pour de très longs mois.

Les plans et devis sont datés du 15 septembre 1852 pour un montant de 100 000F, l'adjudication est faite en décembre mais les fondations rencontrent tout de suite un sol vaseux, qui oblige à stopper les travaux. Le chantier, arrêté en mai 1853, reprend puis est arrêté en fin 1854. En décembre 1854, les entrepreneurs Marquié et Villebrun se substituent au premier entrepreneur choisi, Magné, sans que Viollet-le-Duc en soit prévenu. Furieux, celui-ci demande qu'on lui renvoie ses dessins et détails d'exécution. Préfet et évêque s'interposent pour régler le différend entre le maire et l'architecte. Le curé de la paroisse intervient à maintes reprises auprès de tous pour hâter l'achèvement de la construction, s'attirant ainsi les foudres de l'architecte.

En 1857, l'évêque François de la Boullerie demande à Viollet-le-Duc de revoir à la baisse son projet « de façon à ce que la dépense ne s'écarte pas du chiffre de 70 à 75 000F ». L'édifice est finalement consacré en juin 1859. Viollet-le-Duc signe la réception définitive des travaux le 3 mai 1862.



Viollet-le-Duc écrit dans une lettre du 24 août 1857 : « Il s'agit pour moi de faire tout autre chose qu'un monument parfait sous le rapport de l'architecture. Il s'agit de faire une bonne église commode convenable et simple ». L'église est composée d'une nef de six travées avec des bas-côtés, précédée d'un porche flanqué d'une chapelle des fonts baptismaux et d'un clocher. L'édifice couvert en tuiles possède un caractère méridional affirmé avec son clocher placé à droite de la façade.



Les matériaux sont choisis en fonction de leur emploi dans la structure : piles intérieures en pierre de taille, arcs et roses en moellon piqué, contreforts en moellon brut, voûtes de la nef et des bas-côtés en brique. En plaçant la naissance des voûtes aussi bas que possible, Viollet-le-Duc peut placer une rose en partie haute au-dessus du comble des collatéraux. Le coût final est de 93 000F, coût mis en avant par Anatole de Baudot dans son ouvrage de 1867 : *Eglises de bourgs et villages*, qui présente des églises modèles pour les constructions nombreuses de la période du Second Empire. Ce disciple de Viollet-le-Duc indique que l'édifice est d'un coût raisonnable, malgré les importantes fondations en béton rendues nécessaires par la nature du sol. En effet, Saint-Gimer est posée sur une épaisse plateforme de béton hydraulique de 1m à 1m20 d'épaisseur.

Michèle François © DRAC Occitanie
photos J.-F. Peiré © DRAC Occitanie